



smnd

Syndicat Mixte Nord-Dauphiné

N° 25.28

**Sortie inventaire 2025 suite
vente ou réforme de biens**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,

Le bureau dûment convoqué le 11/06/2025

Habilité par l'article L5211-10 du CGCT

Et les délibérations 20.28 et 25.10

S'est réuni en session ordinaire au SMND le 19 juin 2025

Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6 Présents : 5

Excusé : Monsieur CASTAING Patrick

Pouvoir : M. CASTAING donne pouvoir à M. ROSET

PRESENTS :

Monsieur FAYET Michel

Monsieur MARMONIER Pierre

Monsieur ROSET Patrick

Madame DEBES Céline

Monsieur FIORINI Patrick

Les biens cités ci-dessous ont été réformés ou vendus et doivent être sortis de l'inventaire.

- 1. L'imprimante HP Laser Jet pro 400 M401dm** a été réformée le 1^{er} janvier 2025.

Le bien correspondant à l'achat initial de cette imprimante qui doit être sorti de l'inventaire est :

- Bien 1216

- 2. Les 2 bennes de 30 m³** ont été vendues le 06 juin 2024 à l'entreprise DERICHEBOURG
– 45 route de Saint Bonnet de Mure - 69780 Saint Pierre de Chandieu

Le bien correspondant à l'achat initial de ces bennes qui doit être sorti de l'inventaire est :

- Bien BEN30/06 (inventaire 154)
- 3. La benne de 30 m³ a été vendue le 09 janvier 2025 à l'entreprise DERICHEBOURG – 45 route de Saint Bonnet de Mure - 69780 Saint Pierre de Chandieu**

Le bien correspondant à l'achat initial de cette benne qui doit être sorti de l'inventaire est :

- Bien BEN30/03 (inventaire 140)

4. Le nettoyeur haute pression a été réformé le 02 avril 2025.

Le bien correspondant à l'achat initial de ce nettoyeur HP qui doit être sorti de l'inventaire est :

- Bien 2018-2181-00002 (inventaire 2018-2181-000003)

5. Les 2 bennes de 30 m³ ont été vendues le 1^{er} avril 2025 à l'entreprise DERICHEBOURG – 45 route de Saint Bonnet de Mure - 69780 Saint Pierre de Chandieu

Le bien correspondant à l'achat initial de ces bennes qui doit être sorti partiellement de l'inventaire est :

- Bien BEN30/13 (inventaire 614)

6. La benne de 12 m³ a été vendue le 03 avril 2025 à l'entreprise DERICHEBOURG – 45 route de Saint Bonnet de Mure - 69780 Saint Pierre de Chandieu

Le bien correspondant à l'achat initial de ces bennes qui doit être sorti partiellement de l'inventaire est :

- Bien 903

7. Le véhicule PL BOM immatriculé AD 633 FX a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 981

- Bien 1198
- Bien 1198-1
- Bien 2022-000015
- Bien 896
- Bien 897
- Bien 898

- 8. Le véhicule PL BOM immatriculé ES 071 JZ (ancienne immatriculation 397 BQE 38) a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.**

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien COM397C (inventaire 274)
- Bien COM397B (inventaire 276)
- Bien MECA39701 (inventaire 347)
- Bien 766
- Bien 1003
- Bien 1062
- Bien 1062-1
- Bien 1062-2

- 9. Le véhicule PL BOM immatriculé ES 195 JY (ancienne immatriculation 178 CHF 38) a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.**

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien COM178C (inventaire 528)
- Bien COM178B (inventaire 527)
- Bien 910
- Bien 931
- Bien 1103-1
- Bien 2018-2182-00010 (inventaire 2018-2182-001568)

- 10. Le véhicule PL BOM immatriculé AN 627 FW (ancienne immatriculation 621 DFV 38) a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.**

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 863
- Bien 938
- Bien 946
- Bien 947
- Bien 1085
- Bien 2019-000069
- Bien 2022-000007

11. Le véhicule PL BOM immatriculé AF 326 HD a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 1001 (1 châssis sur 2)
- Bien 998
- Bien 1136
- Bien 1235
- Bien 1279

12. Le véhicule PL AMPLIROLL + GRUE immatriculé ES 287 JZ (ancienne immatriculation 654 BAQ 38) a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien CCS65403 (inventaire 204)
- Bien CCS65401 (inventaire 205)
- Bien MECA65401 (inventaire 207)
- Bien 208
- Bien MECA65402 (inventaire 307)
- Bien AT21 (inventaire 312)
- Bien MECA65403 (inventaire 345)
- Bien MECACS654 (inventaire 372)
- Bien MECA65406 (inventaire 578)
- Bien MECA64503 (inventaire 629)
- Bien MECA65407 (inventaire 642)
- Bien 743
- Bien 850
- Bien 945
- Bien 1013-1

13. Le véhicule PL AMPLIROLL immatriculé ES 168 JZ (ancienne immatriculation 556 CHP 38) a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien CCS556C (inventaire 530)
- Bien CCS556E (inventaire 529)
- Bien 1197
- Bien 2019-000054
- Bien 2019-000050

14. Le véhicule PL AMPLIROLL + GRUE immatriculé CF 742 WJ (ancienne immatriculation 938 CRW 38) a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 753
- Bien 754
- Bien 1100
- Bien 1100-1
- Bien 1240

15. Le véhicule PL BOM immatriculé ES 487 JY (ancienne immatriculation 452 CNF 38) a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien COM452C (inventaire 472)
- Bien CAMOM452B (inventaire 473)
- Bien 914
- Bien 915
- Bien 965
- Bien 972
- Bien 977
- Bien 1077
- Bien 1077-1
- Bien 2016-1312

16. Le véhicule PL AMPLIROLL immatriculé 475 DDT 38 a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 856
- Bien 857
- Bien 1094
- Bien 1116
- Bien 1116-1
- Bien 1116-2

17. Le véhicule PL BOM immatriculé AM 384 YR (ancienne immatriculation 354 DFZ 38) a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 864
- Bien 953

18. Le véhicule PL AMPLIROLL immatriculé AB 865 YW a été vendu à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 973
- Bien 974
- Bien 1095

19. Les 2 véhicule PL BOM GAZ immatriculés FA 110 GG et FA 412 GG ont été vendus à l'entreprise GUYONNET – 29 chemin Giroud – 38110 SAINT VICTOR DE CESSIEU.

Les biens correspondants à l'achat initial du véhicule et aux pièces diverses, qui doivent être sortis de l'inventaire sont :

- Bien 2018-2182-00004 (inventaire 2018-2182-001562)
- Bien 2018-2182-00005 (inventaire 2018-2182-001563)

Ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré et l'unanimité,

Le Bureau,

- **DECIDE** de vendre partiellement le bien cité ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette décision.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délais de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré le 19 juin 2025

Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 19 juin 2025

Michel FAYET,
Président



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le



ID : 038-253804710-20250619-2528-DE